

1^{er} open d'été 2026 – Asnières-sur-Seine

Règlement Intérieur

Article 1 : Informations générales

Le club Asnières Le Grand Echiquier organise le 1^{er} open d'été les 3,4 et 5 juillet 2026 au 29 rue de la Concorde à 92600 Asnières-Sur-Seine.

Ce tournoi open est homologué par la Fédération Française des Échecs (F.F.E.) et par la Fédération Internationale des Échecs (FIDE).

Le tournoi est ouvert à tout joueur ou toute joueuse, titulaire d'une licence A pour la saison en cours à la F.F.E. ou titulaire d'une licence FIDE d'une autre fédération reconnue par la F.I.D.E.

Il est réservé aux joueurs et joueuses dont le classement est inférieur à 2300 points Elo.

Le 1^{er} open d'été se dispute en 5 rondes ; il est limité à 60 participants et participantes.

Article 2 : Règles du jeu applicables

Les règles du jeu sont celles adoptées par la FIDE applicables à la date du tournoi.

Les résultats sont comptabilisés pour le classement standard FIDE du mois d'août 2026.

Article 3 : Déroulement du tournoi

1. Horaires des rondes

Tous les joueurs ou joueuses devront pointer entre 18 h et 18 h 45 le vendredi 03 juillet 2026.

Les joueurs ou joueuses qui pointeront après seront appariés à la ronde n° 2.

Vendredi 03 juillet		Samedi 04 juillet		Dimanche 05 juillet	
Ronde 1	19h00	Ronde 2	9h30	Ronde 4	9h30
		Ronde 3	14h30	Ronde 5	14h30
Remise des prix dimanche 05 juillet à 18 h 30					

2. Cadence de jeu

Chaque joueur ou joueuse dispose de 90 minutes avec un ajout de 30 secondes par coup pour toute la partie.

3. Droits d'inscription

35 € pour tous.

Article 4 : Appariements

Les appariements se font au système suisse néerlandais (règles C.04).

Ils sont réalisés avec l'assistance du logiciel Sharly Chess dans sa version la plus récente.

Sont appariés à la ronde 1 les joueurs et joueuses qui ont réglé leurs droits d'inscriptions et fait contrôler leur licence sur place avant 18 h 45 le premier jour de la compétition.

Le classement pris en compte est le dernier classement FIDE publié à la date de la première ronde du tournoi.

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé en fonction de leur catégorie d'âge.

Article 5 : Forfaits

Le délai de forfait est de 30 minutes après le lancement de la ronde.

Article 6 : Classement et départages

Le classement est attribué à la place.

En cas d'égalité, les départages s'appliquent dans l'ordre suivant, tels que défini par le logiciel PAPI :

1- Buchholz Tronqué 2- Buchholz 3- Performance

Article 7 : Prix - récompenses

Asnières Le Grand Echiquier redistribue 70 % du montant des inscriptions en prix, trophées et prix spéciaux aux joueurs ou joueuses occupant les meilleures places. Le premier prix d'un montant de 400 € est garanti.

Les prix ne sont pas cumulables. La liste des prix est affichée lors de la 3^e ronde ; les joueurs absents à la remise des prix ne pourront prétendre à aucun prix.

Chaque joueur ou joueuse recevra le prix le plus important auquel il ou elle a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité sera le suivant :

- Prix du classement général
- Prix par catégorie Elo

Article 8 : Rappels

Aucun téléphone ou appareil électronique n'est autorisé dans la salle de jeu. Lors d'une partie en cours, si le téléphone ou un appareil électronique d'un des joueurs ou d'une des joueuses émet un son quelconque, celui-ci ou celle-ci perd immédiatement la partie.

Tout équipement électronique ou téléphone doit être rangé et éteint dans un sac. **Un portant permettant de ranger les téléphones est mis à disposition des joueurs. L'équipe d'arbitrage n'assure pas la consigne.**

Pendant la partie, un joueur ou une joueuse ne peut quitter le lieu de la compétition (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur ou une joueuse au trait n'est pas autorisé(e) à quitter la zone de jeu. Toute discussion et lecture suspecte doit être évitée.

Sauf mention contraire stipulée à l'avance par écrit à l'organisateur, les joueurs et joueuses autorisent celui-ci à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels ils pourraient apparaître.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi, ainsi que d'analyser ou de « blitz » dans la salle de jeu.

Engagement : Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Article 11 : Arbitrage

L'arbitrage est assuré par :

Arbitre en chef : IA Denis REGAUD, Arbitre Fédéral Elite 2

Arbitre adjoint : ?

Article 12 : Jury d'Appel

Le jury d'appel est constitué par la Commission d'Appels Sportifs de la FFE.

Article 13 :

L'entrée est libre pour les spectateurs, cependant l'arbitre peut limiter l'accès à la zone de jeu pour assurer le confort des joueurs.

Article 14 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Signature de l'arbitre en chef
IA Denis REGAUD

Signature de l'organisateur
Jean-Claude MOINGT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, representing the name Jean-Claude Moingt.